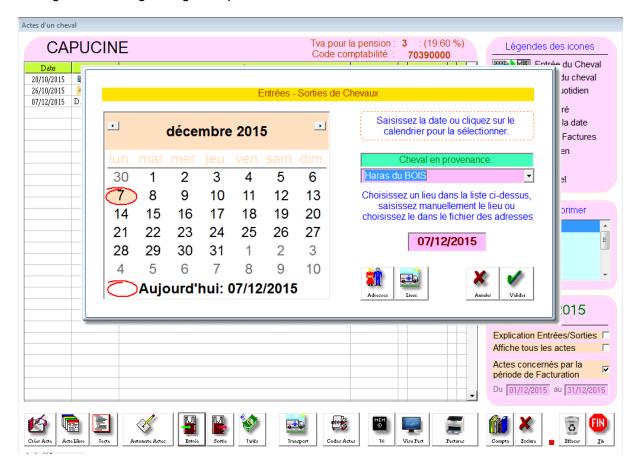
Gestion du registre d'elevage :

Le registre d'élevage est géré à partir des entrées/sorties des chevaux dans le module actes.



Il est nécessaire d'indiquer la **provenance** du cheval quand vous faites une entrée et la **destination** quand le cheval est sorti de l'effectif.

Vous pouvez effectuer une saisie manuelle ou cliquer sur les boutons **Adresses** ou **Lieu de déplacement** pour accélérer votre saisie.

Lors de la première saisie de l'arrivée du cheval avec la création du tarifs vous devrez remplir la case **provenance** en bas à gauche de la fenêtre.

Pour **imprimer votre registre** d'élevage, allez dans **éditions** et cliquez sur l'icone **registre**. Vous pourrez choisir d'imprimer une période particulière ou la date du jour pour connaître les chevaux présent aujourd'hui.

TRES IMPORTANT! Nous vous conseillons d'imprimer un registre d'Elevage **tous les mois** en même temps que votre facturation et de **classer cette impression** du registre dans un classeur qui pourra être présenté aux services compétents sur demande. Les périodes devront se suivre

Même si l'édition du registre sur une période antérieure est possible, si vous avez archivés ou modifié des propriétaires, l'édition **pourrait être faussée** et ne correspondrait pas à la réalité de la période.